

Anne-Marie Martel (1644 – 1673)

La congrégation des Sœurs de l'Enfant-Jésus est née à partir de l'instigation d'une jeune laïque, Anne-Marie Martel.

Elle a été guidée par les prêtres de Saint Sulpice établis au Puy en Velay qui ont très rapidement reconnu en cette jeune Ponote, Anne-Marie Martel, une femme de terrain animée par une foi profonde, un amour de Jésus-Christ et des plus démunis de tout genre. De nombreux besoins de l'époque ont trouvé une réponse dans ses activités apostoliques, que ce soit l'instruction religieuse et profane, le service auprès des malades, des isolés... des plus nécessaires. Mademoiselle Martel, sans avoir été elle-même religieuse a laissé à ses compagnes la devise qu'elle répétait souvent : « Seigneur, faites que tout mon plaisir soit de vous faire plaisir ».

Son dynamisme apostolique enraciné au Puy en Velay en Haute Loire s'est rapidement étendu aux villes et villages avoisinants. Voyant combien l'œuvre est utile et fructueuse, Mgr de Béthune, évêque du Puy, autorise officiellement le 21 mai 166 la Communauté, lui confère une existence canonique et il en confie le soin aux Sulpiciens.

Du début en 1667 avec Anne-Marie Martel, c'était principalement une œuvre pastorale catéchétique des jeunes et adultes de la ville et de la campagne, au service de la foi des contemporains. Il y avait deux branches : les Demoiselles de l'Instruction et les Filles de l'Instruction, appelées « Béates » par le peuple. Les Filles vivaient seules et enseignaient à la campagne.

En 1980 la Congrégation rétablit une branche laïque « Associés Enfant-Jésus » et aujourd'hui la famille spirituelle Enfant-Jésus réunit des sœurs, des associés, des amis, la fraternité Anne-Marie Martel et des directeurs d'établissements sous la tutelle de la Congrégation.